

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	25 (1963)
Heft:	3
 Artikel:	N'oubliez pas de consulter le tableau de graissage et le schéma de graissage pour l'entretien de vos machines!
Autor:	Fischer, K.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1083068

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'oubliez pas de consulter le tableau de graissage et le schéma de graissage pour l'entretien de vos machines !

par K. Fischer, ingénieur

Si l'on veut entretenir correctement son tracteur et ses machines, il est essentiel de savoir: 1) quels endroits doivent être lubrifiés; 2) quand il faut lubrifier; 3) quels lubrifiants doivent être employés.

Le tableau de graissage et le schéma de graissage que contiennent les manuels d'entretien établis et remis par les fabricants donnent à cet égard tous renseignements utiles pour chaque modèle livré.

Tous les tableaux de graissage indiquent quand, où et avec quoi la lubrification de la machine doit être effectuée. Le schéma de graissage montre très exactement où se trouvent les points de graissage.

En ce qui concerne la périodicité des graissages (lubrification des divers endroits du châssis, changement de l'huile dans le carter du moteur et dans les carters de la transmission), les graisses et huiles à employer, et également l'énumération des points de graissage, tout cela figure dans le tableau de graissage.

Comme le moment prévu pour la lubrification de tel ou tel endroit du châssis ou la vidange de tel ou tel carter varie suivant les matériels, il est indispensable de lire tout d'abord attentivement les prescriptions contenues dans le manuel d'entretien et le tableau de graissage qui concernent exclusivement le modèle de machine que l'on possède, puis de suivre rigoureusement ces prescriptions. N'oublions jamais que «graisser à temps permet d'éviter bien des réparations».

Les graissages doivent s'effectuer soit chaque jour, soit après un nombre d'heures de service déterminé (10 heures, 50 heures, 100 heures, 200 heures, 1500 heures). Il faut donc consulter régulièrement le tableau de graissage pour savoir ce qu'on doit faire, car il serait pratiquement impossible de tout se rappeler. Cette recommandation s'applique évidemment aussi au changement périodique de l'huile du moteur, de la boîte de vitesses et du pont arrière.

En ce qui concerne l'entretien journalier ou après environ 10 heures de service, les points à graisser sont entre autres les suivants:

Moyeux des roues, pivots des fusées d'essieu, articulations de la timonerie de direction, arbre de relevage, pédales de frein, tringlerie de freinage, pédale de débrayage, pompe à eau, mécanisme de fauchage.

En procédant à la lubrification de n'importe quel point de graissage, et en particulier à celle des paliers, on veillera à observer la propreté la plus rigoureuse. Même si le temps presse, en période d'intense activité, on ne doit jamais oublier de nettoyer soigneusement les graisseurs avec un chiffon propre avant d'y appliquer la pompe à graisse. Sinon de la poussière ou

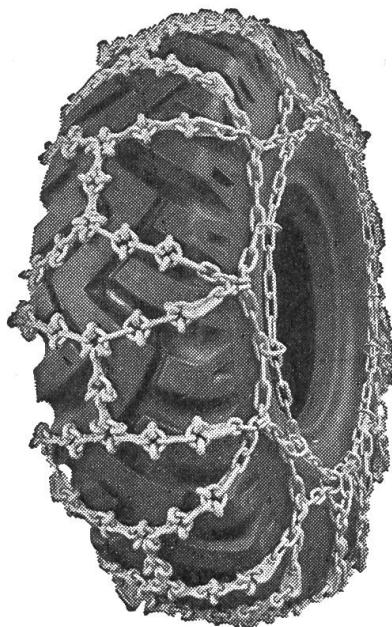
du sable sera introduit dans le poste de graissage en même temps que le lubrifiant et l'organe en cause s'usera graduellement par suite de l'action abrasive de ces corpuscules étrangers. Il faut actionner plusieurs fois la pompe à graisse, c'est-à-dire jusqu'à ce que la nouvelle graisse apparaisse en bourrelets à l'extérieur de l'articulation lorsqu'elle expulse l'ancienne graisse. Ainsi on aura la preuve que le lubrifiant a bien pénétré. Il est recommandé d'enlever la vieille graisse et de laisser la nouvelle former une petite collerette. Celle-ci empêchera l'eau et la poussière de s'introduire dans le poste de graissage. Si le graisseur est obstrué, il faut le déboucher avec précaution à l'aide d'un objet pointu mais tendre.

Lorsque le tracteur effectue un service pénible, il ne sera guère possible d'éviter qu'un graisseur se casse ou soit endommagé une fois ou l'autre. Dans un tel cas, il faudra l'enlever aussi rapidement que faire se peut et le remplacer par un graisseur neuf.

A tous ceux qui possèdent la Publication no 8

Nous les prions de détacher soigneusement les quatre pages intérieures de ce numéro et de les coller au début de la Publication (jaune) no 8, intitulée «L'agriculteur et la circulation routière». Cette publication se trouvera ainsi mise à jour et sera pleinement valable pour un certain temps, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'entrée en vigueur de l'ordonnance technique et de l'ordonnance concernant les signaux routiers. Elle devra alors être remaniée.

La Rédaction



ERLAU-chaînes à neige antidérapantes

offrent une adhérence maximale sur le verglas, la neige et dans n'importe quel terrain.

ERLAU-chaînes à neige se montent facilement et se nettoient d'elles-mêmes.

Elles sont fabriquées avec un super-acier, trempé par un procédé spécial.

Chaque maillon est protégé par un anneau de renforcement. Demandez toujours les chaînes à neige ERLAU, car elles sont d'une qualité supérieure.

Vente par les garagistes, les ateliers de réparation pour tracteurs et les grossistes de la branche.

Agence générale: ESA Burgdorf — Lausanne — Zürich
